



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les professionnel·le·s et technicien·ne·s en réadaptation lancent un cri d'alarme au conseil d'administration du CISSS de Lanaudière

Joliette, le 24 janvier 2018 – Des employé·e·s spécialisé·e·s en ergothérapie, orthophonie, audiologie, physiothérapie, travail social, éducation spécialisée et neuropsychologie ont pris la parole lundi soir devant le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière pour réclamer la suspension de la réorganisation de leur secteur, en cours depuis deux ans. « Nous espérons que notre cri du cœur sera entendu par notre employeur et suscitera, avant qu'il ne soit trop tard, l'échange et la collaboration nécessaires pour le bien de l'organisation, de sa clientèle et de ses employé·e·s », a déclaré avec émotion la porte-parole du personnel de réadaptation, Pascale Naud, éducatrice au centre de réadaptation Le Bouclier.

Une lettre résumant les nombreux griefs adressés à la direction de l'établissement a été déposée au conseil d'administration. Elle a été signée par 232 personnes, soit l'ensemble des salarié·e·s de la direction DI-TSA-DP (déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique, provenant des centres La Myriade (davantage spécialisés en DI-TSA), Le Bouclier (spécialisé en DP) ainsi que des CLSC (prévention, évaluation, prise en charge rapide, 1^{ère} ligne).

Souhaitant disposer librement de la main-d'œuvre sur l'ensemble du vaste territoire que doit désormais desservir le CISSS de Lanaudière, la direction affecte le personnel sans prendre en compte l'expertise développée dans des domaines aussi différents que la déficience physique (motrice, langagière ou auditive) et la déficience intellectuelle ou le trouble du spectre de l'autisme. Ainsi au cours des derniers mois, bien que l'employeur se soit engagé à considérer les intérêts des salarié·e·s, les déménagements, changements de charge de travail et réaffectations se sont multipliés sans que les intervenant·e·s aient eu leur mot à dire quant à leur nouveau port d'attache ou leur nouvelle clientèle.

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des service sociaux (APTS), le syndicat qui les représente, a d'ailleurs entrepris des recours juridiques, plus précisément une ordonnance de sauvegarde, pour non-respect de la convention collective en vigueur et abus du droit de gérance sans consultation des représentants syndicaux.



La porte-parole a déploré le manque de respect et de considération pour leur travail, la perte d'expertise, l'instabilité des équipes et l'impression de naviguer sans capitaine à bord.

Le personnel de réadaptation de la direction DI-TSA-DP croit de plus que les bénéficiaires subissent les contrecoups de cette réorganisation, qui apparaît plutôt comme une désorganisation puisque les compétences spécifiques ne sont plus mises à profit, que la continuité du service est rompue et que les listes d'attente s'allongent.

À propos de l'APTS

Avec ses 52 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans Lanaudière, quelque 2 300 personnes salariées de cette catégorie d'emploi sont représentées par l'APTS.

-30-

Pour renseignements :

Richard Belhumeur, répondant politique de l'APTS pour la région du Sud de Lanaudière

Téléphone : 514.236.7408 (cell.)